

Association
Pour la Promotion
et la Sauvegarde
du Massif Forestier de HAYE

Fédération
Meurthe-et-Mosellane pour la
Promotion de l'Environnement
et du Cadre de Vie – FLORE 54

Association
Laxovienne Pour la
Protection des Espaces
ALPE LAXOU

Objet : Groupes de travail
Protection du massif de Haye

Nancy le 29 janvier 2008

Aux membres des 55 associations du collectif,

Suite au lancement de la procédure de consultation, par Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle, le 27 novembre dernier, il a été arrêté une méthode pour mener à bien tout un ensemble de réflexions sur le massif dont la proposition de créer :

- un conseil consultatif,
- un comité de coordination,
- cinq groupes de travail dont les thématiques sont définies ci-dessous.

Les premières réunions des groupes de travail devraient se tenir vers mi-février (les ordres du jour ne nous sont pas encore parvenus !).

Néanmoins, suite à la réunion organisée le 23 janvier 2008, il a été convenu de communiqué, de suite, les thématiques qui seront abordées ; ceci afin de sensibiliser vos structures sur les remarques, suggestions et propositions que pourraient faire vos adhérents.

Nous vous invitons à leur transmettre ces informations dès que possible et à les sensibiliser sur un retour rapide de leurs propositions.

Cette méthode permettra de faciliter la tâche des 10 personnes ayant accepté de participer aux cinq groupes de travail.

En bas de chaque fiche jointe (ci-dessous) les coordonnées de retour des documents.

Joint également la liste des dix personnes représentant le collectif dans les groupes de travail.

D'avance, pour le devenir du massif forestier de Haye ainsi que ses très nombreux et divers utilisateurs, merci du soutien que vous nous apporterez.

Monsieur François PETIT

Association pour la sauvegarde
et la Promotion du Massif
Forestier de Haye- BP 735 –
54039 Nancy cedex
Tél. 03.83.98.77.25.

Monsieur Raynald RIGOLOT

FLORE 54
(fédération départementale)
65 Rue L. BOURCIER
54000 Nancy
Tél. et Fax 03.83.98.12.44.

E.Mail : rrflore54@wanadoo.fr

Madame Thérèse DAGUENET

ALPE LAXOU
(Association Laxovienne
pour la Protection des Espaces)
122 Rue du Petit ARBOIS
54 520 LAXOU

Concertation sur la préservation du Massif Forestier de Haye

Groupe de travail N° 1

Thématique : l'organisation spatiale des espaces naturels, les enjeux de leur préservation

Par la diversité et la richesse de ses milieux naturels, la forêt de Haye joue un rôle essentiel de protection de la biodiversité et des ressources en eau potable, aux portes de l'agglomération de Nancy et de Toul.

Quelle typologie peut-on dresser des espaces naturels qui constituent ce massif forestier, et comment peut-on les cartographier ? Quels sont les enjeux de leur préservation, peut-on les hiérarchiser ? Quels sont les moyens les plus adéquats pour les protéger de manière durable, sans s'opposer à un développement raisonné des activités économiques, à l'accueil du public en forêt, et aux améliorations indispensables de la sécurité des infrastructures routières ? Quelles thématiques de recherche et d'expérimentation pourraient-elles être développées sur ce massif dans les années qui viennent, notamment dans les domaines de l'étude du climat local et de la lutte contre le réchauffement climatique ?

Retour des questions, suggestions et/ou propositions même partielles dès que possible

Par courriel : rrflore54@wanadoo.fr Tél 03.83.98.12.44.

Par voie postale :

Association pour la sauvegarde et la Promotion du Massif de Haye – BP 735- 54039 NANCY Cedex ;

Coordination : François PETIT – Thérèse DAGUENET- Raynald RIGOLOT

Concertation sur la préservation du Massif Forestier de Haye

Groupe de travail N° 2

Thématique : la valorisation des activités économiques

Quelles sont les activités économiques présentes au sein du massif forestier de Haye ou à sa périphérie immédiate ? Quelles sont les perspectives et les contraintes actuelles de leur développement ? Peut-on imaginer un mode de développement de ces activités qui soit respectueux du milieu naturel, et donc durable ? La proximité de ce milieu naturel remarquable peut-elle être comprise comme un atout pour le développement de ces activités économiques ? Quel mode d'organisation retenir pour y arriver ?

Retour des questions, suggestions et/ou propositions même partielles dès que possible

Par courriel : rflore54@wanadoo.fr Tél 03.83.98.12.44.

Par voie postale :

Association pour la sauvegarde et la Promotion du Massif de Haye – BP 735- 54039 NANCY Cedex ;

Coordination : François PETIT – Thérèse DAGUENET- Raynald RIGOLOT

Concertation sur la préservation du Massif Forestier de Haye

Groupe de travail N° 3

Thématique : la valorisation de la fonction loisirs et accueil du public

Depuis très longtemps, le massif forestier de Haye joue un rôle important d'accueil et de récréation du public, en particulier pour les habitants de l'agglomération nancéienne. Cette fonction a cependant été fortement perturbée par la tempête du 26 décembre 1999.

Quelles sont aujourd'hui les attentes du public vis-à-vis de cet espace naturel remarquable ? Les équipements actuels sont-ils adaptés à cette demande et à son évolution ? Quelles évolutions pourraient être proposées pour accroître et diversifier la fonction d'accueil, d'information et d'éducation du public, sans altérer la qualité de cet espace naturel ni compromettre le développement des activités économiques ?

Retour des questions, suggestions et/ou propositions même partielles dès que possible

Par courriel : rflore54@wanadoo.fr Tél 03.83.98.12.44.

Par voie postale :

Association pour la sauvegarde et la Promotion du Massif de Haye – BP 735- 54039 NANCY Cedex ;

Coordination : François PETIT – Thérèse DAGUENET- Raynald RIGOLOT

Concertation sur la préservation du Massif Forestier de Haye

Groupe de travail N° 4

Thématique : les déplacements et les infrastructures de transport

L'ensemble des axes structurants longeant ou traversant la forêt de Haye supporte un trafic de transit de divers niveaux : local, régional, national et international. Par ailleurs certaines sections de ces axes en périphérie urbaine ont également un rôle déterminant dans les liaisons entre les parties de l'agglomération. Enfin au regard de l'importance du trafic certains échanges aux principaux carrefours ne sont plus assurés dans des conditions de sécurité satisfaisante.

Quelle évolution du trafic peut-on envisager au sortir du Grenelle de l'environnement ? En particulier que peut-on attendre de la diversification des modes de déplacement et de transport, ainsi que du développement de l'inter modalité ? L'hypothèse de création d'infrastructures routières comme le barreau Toul – Dieulouard ou le contournement sud de Nancy pourraient-ils soustraire au massif la quasi-totalité du trafic de transit ? Quel serait le trafic résiduel sur ces sections ? Quelle alternative peut-on trouver à l'utilisation de ces voies structurantes pour assurer les liaisons internes à l'agglomération ? Quelles solutions peut-on trouver pour régler les problèmes de sécurité ?

Quelle articulation entre ces voies structurantes et l'organisation des déplacements collectifs dans l'agglomération et entre Nancy et Toul ?

Retour des questions, suggestions et/ou propositions même partielles dès que possible

Par courriel : rflore54@wanadoo.fr Tél 03.83.98.12.44.

Par voie postale :

Association pour la sauvegarde et la Promotion du Massif de Haye – BP 735- 54039 NANCY Cedex ;

Coordination : François PETIT – Thérèse DAGUENET- Raynald RIGOLOTT

Groupe de travail N° 5

Thématique : repenser les relations entre les espaces naturels et un espace urbain en mouvement

Les relations entre les espaces naturels et l'espace urbain en mouvement s'expriment dans plusieurs dimensions. Tout d'abord l'interface physique entre la ville et la forêt est un lieu aux enjeux forts et spécifiques à chaque type d'occupation du sol : forêt, espace boisé, parc urbain, habitat dense, habitat pavillonnaire, zones de loisirs, zones d'activités. Il s'analyse à partir de plusieurs composantes : usage, paysage, bruit, air. Le niveau des relations entre les espaces naturels et urbains est fonction du type d'occupation du sol, mais également de l'organisation du foncier et des perméabilités entre les deux espaces.

Comment peut-on valoriser ces interfaces en fonction de chaque occupation du sol et de chaque thématique : usage, paysage, bruit, air ?

En second lieu, ces relations doivent s'analyser au-delà de l'interface physique et au niveau de la globalité des espaces. Ainsi des habitants d'une grande partie de l'agglomération peuvent avoir diverses activités au sein du massif.

Comment assurer les liaisons douces entre les différents quartiers de l'agglomération et les espaces naturels ? Comment peut-on assurer les complémentarités entre les pôles de sports et de loisirs "urbains" et l'espace naturel ?

Retour des questions, suggestions et/ou propositions même partielles dès que possible

Par courriel : rflore54@wanadoo.fr Tél 03.83.98.12.44.

Par voie postale :

Association pour la sauvegarde et la Promotion du Massif de Haye – BP 735- 54039 NANCY Cedex ;

Coordination : François PETIT – Thérèse DAGUENET- Raynald RIGOLOT